

Illettrisme, parlons-en !

“
Agir ensemble
contre
l'illettrisme
”

De quoi parle-t-on ?

On parle d'illettrisme

Pour un adulte qui a été scolarisé en langue française, et qui doit réapprendre, renouer avec les compétences de base nécessaires au quotidien

On parle d'analphabétisme

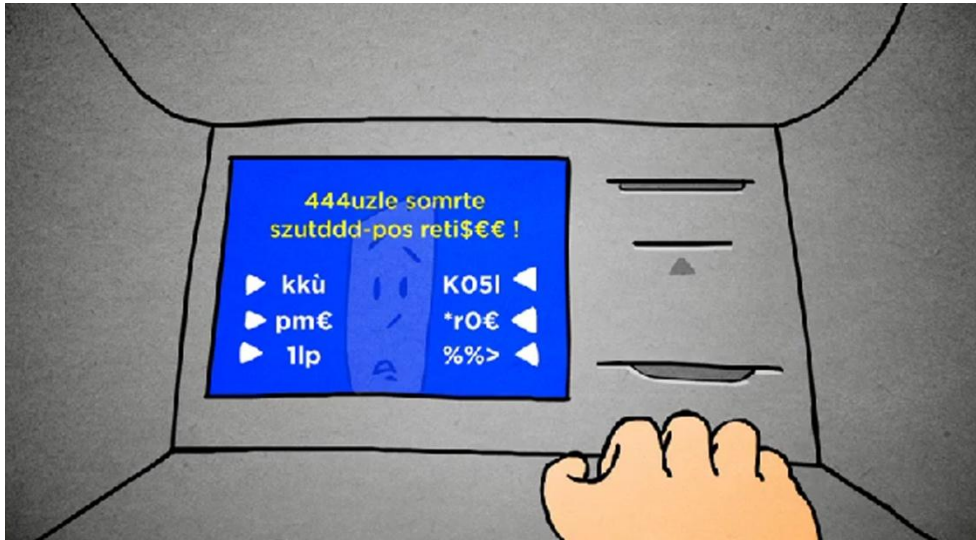
pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé

On parle de Français langue étrangère (FLE)

Pour un adulte non francophone qui a été scolarisé avant son arrivée en France et qui doit apprendre le Français

Quelles difficultés au quotidien ?

Etre en situation d'illettrisme, c'est avoir des difficultés pour :



- Circuler seul
- Faire ses courses
- Prendre un médicament
- utiliser un appareil
- Suivre la scolarité de son enfant
- Lire une consigne de travail ou de sécurité
- Lire un planning d'horaires de travail
- Calculer des quantités
- ...

Ce n'est pas faire des fautes d'orthographe

Le nombre de personnes concernées par l'illettrisme
en France, c'est...

12%

6%

7%



...de la population âgée de 18 à 65 ans

**«En France
aujourd'hui,
2 500 000 personnes
se trouvent en
situation d'illettrisme.»**

...Après avoir été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base (lire, écrire, compter) pour être autonomes au quotidien. Des actes simples, comme lire le carnet scolaire d'un enfant, comprendre une notice de médicament, remplir un formulaire en ligne... peuvent s'avérer complexes pour elles. Elles représentent 7% des personnes âgées de 18 à 65 ans ayant été scolarisées en France. *

*Enquête INSEE-ANLCI Information et Vie
Quotidienne 2011-2012

VRAI !

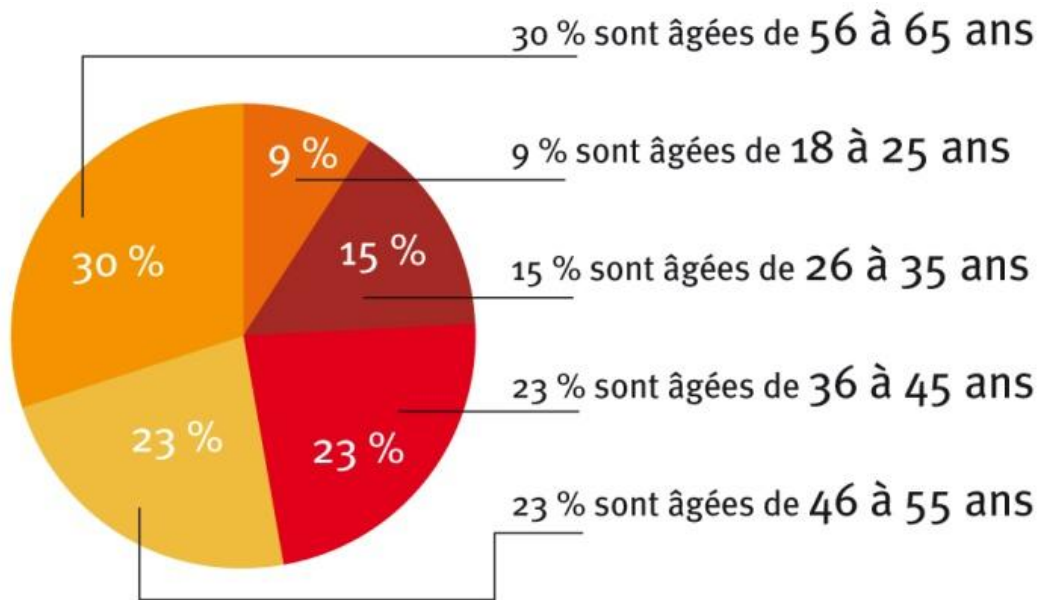
**Soit 7% de la population
âgée de 18 à 65 ans,
et ayant été scolarisée en
France.**

**L'illettrisme diminue (9% en 2004 contre
7% en 2012)**

«L'illettrisme ne concerne que les jeunes.»

FAUX !

Plus de la moitié des personnes touchées ont plus de 45 ans et les difficultés augmentent avec l'âge



**«L'illettrisme
c'est le probleme
des exclus.»**

FAUX !

**Plus de la moitié des
personnes en situation
d'illettrisme exercent
un emploi**

6 % de ceux qui sont dans l'emploi (8 % en 2004) et 10 % des demandeurs d'emploi (15 % en 2004) sont confrontés à l'illettrisme.



Dessin de Jacques Azam pour les éditions Milan
« L'illettrisme, mieux comprendre pour mieux agir »

«L'illettrisme est concentré dans les quartiers populaires.»

FAUX !

La moitié des personnes concernées par l'illettrisme vivent dans des zones rurales et des villes de moins de 20 000 habitants.

30% des personnes confrontées à l'illettrisme vivent dans des zones rurales

10 % des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les ZUS (Zones Urbaines Sensibles) mais le taux d'illettrisme y est 2 fois supérieur à la moyenne nationale

Trouver une information locale



Un numéro indigo
0,15€ TTC / minute

On peut réapprendre quel que soit son âge / des solutions existent

Trouver une action de formation,
un accompagnement,
des ressources, ... :

cartographie des acteurs et des
services sur le portail de la
prévention et de la lutte contre
l'illettrisme : www.anlci.gouv.fr

Illettrisme L'ANLCI Portail des régions Médiathèque

anlci
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme
POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE

Recherche...

Agir ensemble contre l'illettrisme
Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base

Grande cause nationale
PREMIÈRE MINISTRE
2013

Retrouvez les manifestations, les informations clés du collectif, et toutes les occasions de faire vivre le label **GRANDE CAUSE NATIONALE** tout au long de l'année 2013.

EN SAVOIR >

SPHÈRE ÉDUCATIVE ET FAMILIALE

SPHÈRE ACCÈS À L'EMPLOI ET VIE PROFESSIONNELLE

SPHÈRE SOCIALE, CITOYENNE ET CULTURELLE

L'ANLCI TOUJOURS PROCHE DE VOUS

ACCÉDEZ AU PORTAIL DES RÉGIONS >

CARTOGRAPHIE DES SERVICES ET DES ACTEURS >

Des chargés de mission régionaux (CMR) et des centres de ressources illettrisme (CRI)



DES CENTRES
DE RESSOURCES
ILLETTRISME
POUR S'INFORMER
ET S'OUTILLER

Le Centre Ressources Illettrisme a pour missions :

- de sensibiliser et d'informer sur la problématique de l'illettrisme
- de conseiller, de mettre à disposition et d'animer des ressources pédagogiques
- de professionnaliser des acteurs de la formation et de l'insertion
- d'accompagner dans l'ingénierie de formation
- de mutualiser

Il existe 50 centres ressources illettrisme en France (métropole et outre-mer).

Liste des chargés de missions régionaux et des CRI disponible en ligne sur www.anlci.gouv.fr, rubrique L'ANLCI / Les partenaires fédérés par l'ANLCI / Un vaste réseau

Et pour s'informer en une minute :



Un film d'animation grand public sur internet

Et bien d'autres outils et ressources disponibles...

Plus d'informations sur www.anlci.gouv.fr

Retrouvez également l'ensemble des manifestations et actualités "**Agir ensemble contre l'illettrisme**" en une du site de l'ANLCI (www.anlci.gouv.fr), sur l'onglet "Agir ensemble contre l'illettrisme".

